



# Mairie de Bert

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU MARDI 23 Janvier 2024

6 Rue de la Mairie  
03130 - Bert

Tél : 00 33 4 70 99 60 90

Courriel : [mairie-bert@orange.fr](mailto:mairie-bert@orange.fr)

Date de convocation : 16 Janvier 2024

Mardi 23 Janvier 2024 à 18 h 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Michel VIVIER, Maire.

Étaient présents : M. Michel VIVIER, M. Jean Louis MESTRIES, M. Gilles JALICOT, M. Nicolas GUY, Mme Emilie BERNARDIN, Mme VIVIEN Sandrine, M. Didier RIVES

Pouvoirs : M. MATHIEU Patrick à M. MESTRIES Jean-louis, Mme MATHIEU Dominique à Mme VIVIEN Sandrine

Étai(ent)t excusé(e)s :

Absent(s) :

Secrétaire de séance : BERNARDIN Emilie

Le quorum est atteint.

N° Ordre	Objet	Décision du Conseil
D01.2024	Subvention à l'école maternelle de Trézelles	9 voix POUR
D02.2024	Subvention à l'école primaire du Donjon	9 voix POUR
-	Embauche d'un agent technique à temps non complet	9 voix POUR
D03.2024	Location salle cantine pendant les travaux	9 voix POUR
-	Point sur l'avancé du dossier maison des associations	-

Le procès-verbal sera validé au commencement de la séance suivante, signé par Monsieur le Maire et le ou les secrétaires de séance.

Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal sera publié et un exemplaire papier sera mis à la disposition du public aux horaires d'accès de la mairie.

Affiché le 26/01/2024

COMMUNE DE BERT

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**En date du 23 Janvier 2024**

Date de convocation : 16 Janvier 2024

Mardi 23 Janvier 2024 à 18 h 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Michel VIVIER, Maire.

Étaient présents : M. Michel VIVIER, M. Jean Louis MESTRIES, M. Gilles JALICOT, Mme Emilie BERNARDIN, M. Nicolas GUY, Mme Sandrine VIVIEN, M. Didier RIVES

Pouvoirs : M. MATHIEU Patrick à M. MESTRIES Jean-louis, Mme MATHIEU Dominique à Mme VIVIEN Sandrine

Etai(ent)t excusé(e)s :

Absent(s) :

Secrétaire de séance : BERNARDIN Emilie

Le quorum est atteint.

**Ordre du Jour** :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- Décisions du maire
- Demandes de subvention des écoles du Donjon et Trézelles
- Personnel communal : embauche d'un agent technique à temps non complet
- Point sur l'avancée du dossier « maison des associations »
- Questions diverses

**Approbation du procès-verbal du 12 Décembre 2023**

Les membres du conseil municipal APPROUVE A L'UNANIMITÉ le compte-rendu relatif à la réunion du conseil municipal du 12 Décembre 2023.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de rajouter une question à l'ordre du jour : location cantine.

**DECISION DU MAIRE**

- Lecture du courrier envoyé à Allier Habitat, concernant les clôtures non autorisées au pré carré
- Remplacement du coffret du défibrillateur, coût 749,80 € TTC.

**DEMANDE DE SUBVENTION DES ÉCOLES DE TRÉZELLES**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée la demande de subvention pour le voyage scolaire à la Tranche/mer pour les classes maternelles. Les devis sont présentés pour les coûts financiers de ce voyage et M le maire propose d'allouer un montant de 170 € pour les trois enfants domiciliés à BERT.

Après délibéré le conseil municipal décide, avec 9 voix pour, d'attribuer une subvention de 170 €. Cette somme sera inscrite au budget 2024.

**DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DU DONJON**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée la demande de subvention pour le voyage scolaire aux grottes de Lascaux et château de Castelnaud pour deux enfants de BERT scolarisés au Donjon. Les devis sont présentés pour les coûts financiers de ce voyage et M le maire propose d'allouer un montant de 100 € pour les deux enfants domiciliés à BERT. Après délibéré le conseil municipal décide, avec 9 voix pour, d'attribuer une subvention de 100 €. Cette somme sera inscrite au budget 2024.

## PERSONNEL COMMUNAL : EMBAUCHE AGENT TECHNIQUE

Monsieur le maire informe les membres présents avoir reçu deux candidats suite à notre recherche d'agent technique remplaçant celui en poste à temps non complet.

A l'issue des entretiens, et après délibéré, M. CALDAROLA Alexis est retenu pour être embauché à compter du 1er Mars 2024 pour une durée hebdomadaire de 17H50. Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette embauche.

## MAISON DES ASSOCIATIONS

M. le maire informe les membres présents, du dossier concernant la réhabilitation de l'ancienne cantine et école en maison des associations en précisant que nous sommes en attente de la part du maître d'œuvre, du cahier des charges pour la consultation « marché public ». Dès réception, la mise en ligne sera effectuée sur la plateforme Marchés Publics de l'Allier d'ici fin Février. Les travaux devraient commencer au mois de Mars 2024 pour une durée d'environ 6 mois.

## LOCATION DE L'ANCIENNE CANTINE PENDANT LES TRAVAUX DE RÉNOVATION

M. le maire propose pour les demandes de location de l'ancienne cantine à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2024, de proposer la location de la salle polyvalente au même tarif de l'ancienne cantine pour une occupation maximum de 30 personnes.

Après délibéré le conseil municipal valide la proposition de M. le maire concernant ce transfert exceptionnel et provisoire à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2024 et pendant toute la durée des travaux.

## QUESTIONS DIVERSES

- Installation d'essais d'écluses sur la route du pré carré afin de limiter la vitesse des usagers.
- Prévision de déplacement du container ordures ménagères vers le poteau électrique
- Réfection d'un sol stabilisé au point tri du bourg - déplacement temporaire des containers à proximité
- Information : réunion pour le projet des éoliennes de Liernolles et Montcombroux les mines à Liernolles Samedi 27 Janvier 2024 à 15H

La prochaine réunion aura lieu le 27 Février 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 19h00.

Le secrétaire de séance,

Emilie BERNARDIN

Le Maire,

Michel VIVIER